

Les démarches a faire apres le mariage

Par karimisa, le 05/06/2011 à 22:11

Bonjour,

mon mari est tunisien il est sans papier et il est rentré en France sans visa nous voudrions savoir ou nous devons aller et les démarches que nous devons entreprendre en vue de régulariser sa situation merci d' avance pour votre aide

Par chatona, le 06/06/2011 à 09:33

bonjour vue que votre mari est rentré sans visa vaut meiux qu il rentre en tunisie pour faire une demende de visa les prefecture ne sont pas indulgente et sa sera un refus categorique vous es français ?